

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

FORMATION SAGE-FEMME - (N° 4556)

## AMENDEMENT

N ° AS4

présenté par  
M. Touraine

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.